



05/10/2020

Assemblée générale ordinaire 28 septembre 2020

Par voie dématérialisée

PROCES-VERBAL

**Occitanie
Livre & Lecture**

SIREN : 834 654 907
47 quai du Verdanson
34090 Montpellier

Siège Social
14 rue des Arts
31100 Toulouse

Tél 04 67 17 94 69
Mail contact@occitanielivre.fr
www.occitanielivre.fr





Étaient présents

Une liste d'émargement des membres présents et représentés a été établie (voir annexe 1).
Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement se tenir.

Assistent également :

Luc Péron, commissaire aux comptes

Jérôme Poulhier, expert-comptable

Henri Gay et Mathieu Desachy (services Etat)

Anne-Yvonne Affret, Cécile Jodlowski-Perra et Laurent Sterna, Occitanie Livre & Lecture.

Ouverture de l'Assemblée générale

Serge Regourd remercie sincèrement les professionnels pour leur présence à distance, qui permet de tenir cette instance dans des conditions inédites, nécessitées par la crise sanitaire. La Région Occitanie et l'État ont été très attentifs à l'état de la filière livre dans ces mois difficiles et le resteront.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- Approbation du Compte-rendu de l'AG du 13 mai 2019
- Rapport moral, d'activité 2019
- Rapport financier 2019 et présentation des comptes annuels au 31 décembre 2019
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes 2019 et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2019
- Approbation du rapport sur les conventions réglementées
- Présentation et approbation du projet 2020
- Présentation et approbation du budget 2020
- Questions diverses

Compte-rendu de l'AG du 13 mai 2019

Le Président constate qu'il n'y a aucune question ni demande de modification.

Ce compte-rendu est donc adopté.

Bilan d'activités 2019

Serge Regourd se tourne vers le Secrétaire de l'association qui a accepté de prêter son regard personnel sur cette année écoulée.

Alain Monnier a retenu des points saillants et/ou des nouveautés, plutôt qu'un relevé exhaustif des résultats de l'année. Pour cela, il engage vivement chacun à lire en détails le document fourni, qu'il estime très riche et bien conçu. Un diaporama « 2019, retour en images » défile en parallèle de son exposé.

- La filière du livre en Occitanie est dynamique. Pour preuve, les 8 transmissions et les 7 créations de librairies sur le territoire en 2019.
- En matière de concertation partagée, les différences territoriales se lissent, permettant une meilleure connaissance des fonds et leur circulation dans le cadre des plans (PCPP, PCPJ).
- Concernant le patrimoine, la valorisation de fonds de personnalités privées est un trait

saillant de l'année (Antonin Perbosc, Louisa Paulin, etc.).

- Au chapitre Dynamiques culturelles et publics, il note que l'opération Dis-moi 10 mots n'a pas recueilli une fréquentation massive. La promotion des œuvres des auteurs reste une priorité.
- Formation et professionnalisation demeurent des missions-clé de l'agence (partenariat SGDL, tutorats en maison d'édition et librairie, journées interprofessionnelles...)
- L'innovation est présente dans les actions mais elle avance aussi selon des logiques autonomes.
- Le programme à l'international s'avère dense et intéressant, soutenu par l'Institut français et la Région.
- Les fonctions support (communication et Administration) constituent le cœur du réacteur de l'agence.

Serge Regourd le félicite pour cette synthèse et demande si des questions se posent sur ce bilan. En l'absence de questions, il met le rapport moral aux voix.

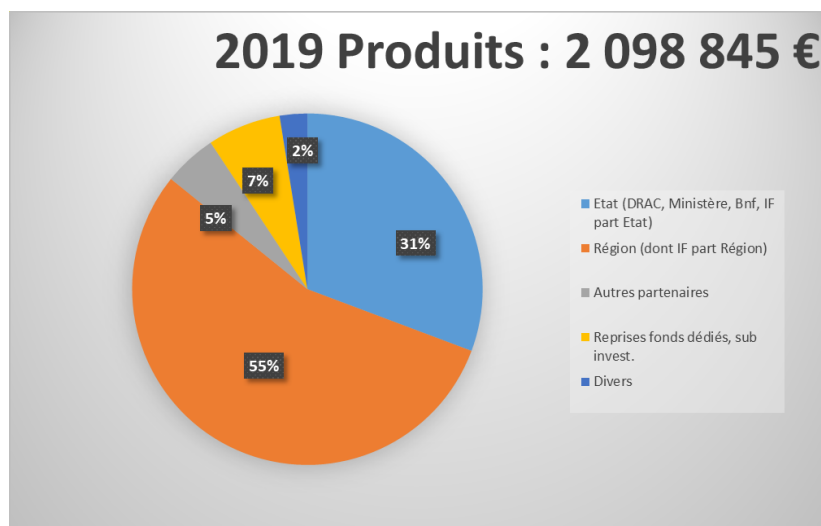
L'Assemblée générale approuve de manière unanime le rapport moral 2019.

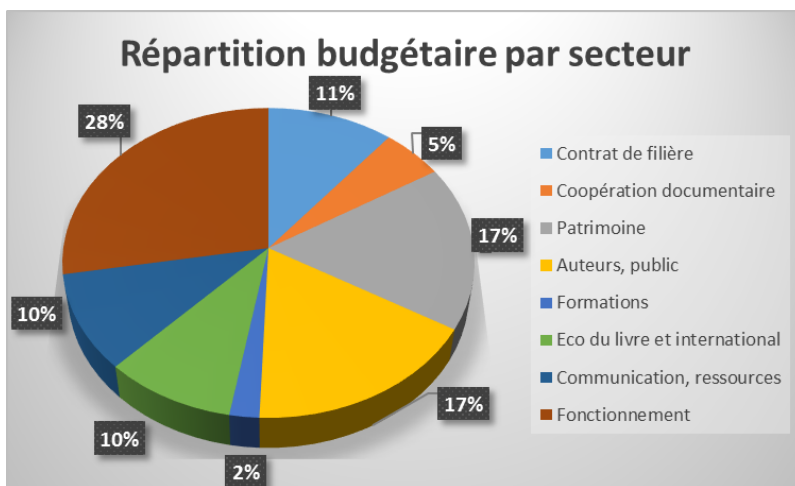
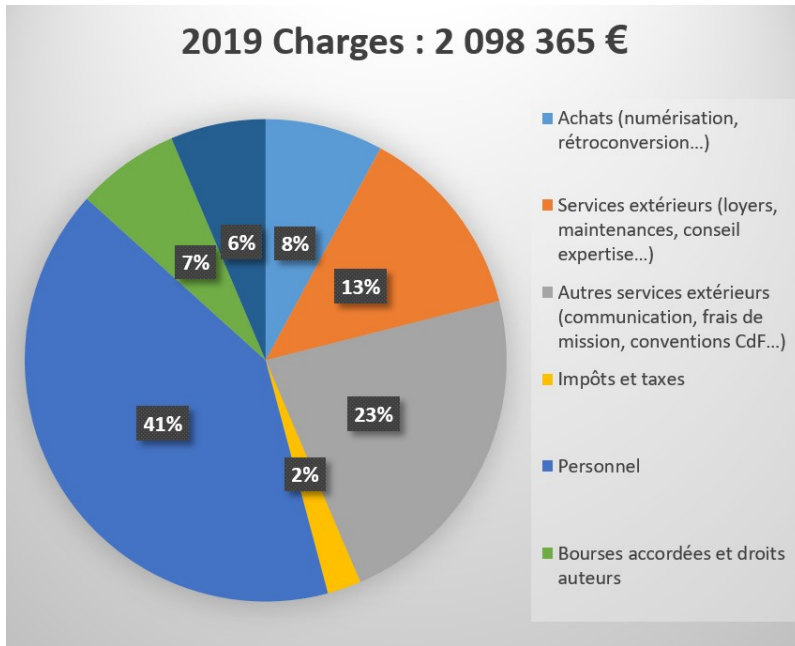
Serge Regourd passe à présent la parole à l'expert-comptable, Jérôme Poulier, pour la partie financière du bilan 2019.

Rapport financier 2018

Jérôme Poulier présente brièvement un diaporama :

- le résultat 2019 s'établit à 479,81 euros
- il détaille les produits qui s'élèvent à 2 109 845 euros, tandis que les charges sont à 2 109 365 euros.
- une présentation analytique par secteurs est aussi présentée.





Jérôme Poulier indique diverses précisions sur des postes tels que la numérisation ou les charges externes.

Serge Regourd passe ensuite la parole à Luc Péron, Commissaire aux comptes.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels -
Exercice clos le 31 décembre 2019 par Luc Péron (Consultants auditeurs associés)

Luc Péron indique que son audit avait pu se dérouler en février-mars 2020, sans encombres avant la crise Covid. Celle-ci sera mentionnée dans l'annexe au titre des « événements postérieurs ».

Mission du commissaire aux comptes

Cette mission d'audit des comptes annuels 2019 nous a été confiée par votre Assemblée Générale.

Ces comptes ont été arrêtés par le bureau de l'association en date du 4 mars 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.



Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Exercice Professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

- Respect des règles d'indépendance
- 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport
- Nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie

Justification des appréciations

- Jugement professionnel
- Appréciation :
 - du caractère approprié des principes comptables appliqués
 - du caractère raisonnable des estimations significatives retenues
 - de la présentation d'ensemble des comptes

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau arrêté le 04 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Rôle et responsabilités de la gouvernance relatives aux comptes annuels

- Etablir des comptes annuels
- Assurer une image fidèle
- Respecter des principes comptables français
- Mettre en place le contrôle interne nécessaire à l'établissement de comptes annuels
- Veiller à la continuité d'exploitation
- Faire arrêter les comptes par le Bureau

Rôle et responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif :

- Obtenir **l'assurance raisonnable** que les comptes annuels pris dans leur ensemble **ne comportent pas d'anomalies significatives**.
- **Est considérée comme significative une anomalie qui influence la prise de décision économique d'un utilisateur des comptes**
- Ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Luc Péron procède à la lecture de l'opinion sur les comptes annuels

- **Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

Après avoir demandé si l'assistance avait des questions, Serge Regourd met le rapport financier aux voix.

Approbation du rapport financier 2019 et quitus aux administrateurs



Le rapport financier 2019 est adopté à l'unanimité.
Le quitus aux administrateurs est voté.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2019 par Luc Péron (Consultants auditeurs associés)

- La procédure répond à la nécessité d'assurer la **transparence**
- **prévenir des conflits d'intérêt**
- **procédure de contrôle**

Nous n'avons pas à :

- **nous prononcer** sur l'utilité et le **bien-fondé de ces conventions**
- **rechercher l'existence d'autres conventions**
- **il vous appartient d'apprécier l'intérêt** de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Direction Régionale des Affaires Culturelles

- Convention en date du 28 juin 2019 et son avenant du 25 septembre 2019
- **Subvention totale de** **554 200 €**
 - Fonctionnement et missions de la structure 470 700 €
 - Inventaire et diagnostic des bibliothèques des services d'archives 5 000 €
 - Patrimoine écrit (Appel à projet) 48 500 €
 - Développement de services numériques : portail Patrimoine et site internet 30 000 €
- L'intégralité de cette subvention a été versée à votre Association sur l'exercice.
- A la clôture de l'exercice, figurent en Produits constatés d'avance 14 000 euros de la subvention « Patrimoine écrit »

Région Occitanie

Délibérations du Conseil Régional en date des 13 avril 2018 et 19 avril 2019

- **Subvention totale de** **1 140 000 €**
- Au 31 décembre 2019, un solde de 363 000 euros restait à encaisser.
- A la clôture de l'exercice, figurent en produits constatés d'avance 20 000 euros de la subvention.

ADMINISTRATEURS CONCERNES

Les Administrateurs concernés par ces conventions sont les représentants des financeurs au sein de votre Conseil d'Administration.

Approbation des conventions réglementées

Serge Regourd met aux voix le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées qui est adopté l'unanimité.

Projet 2020 /Temps forts

Avant cette présentation, Serge Regourd accueille le Sénateur Hussein Bourgi, qu'il remercie vivement de sa présence lors de cette instance et le félicite de sa récente élection au nom de l'association.

Puis il donne la parole à la Directrice déléguée.

Cécile Jodlowski-Perra procède à un balayage synthétique des activités de l'association, avant, pendant et après le confinement :



- les activités de janvier à mi-mars se sont déroulées comme prévu.
- durant le confinement, l'équipe en télétravail est restée en contact avec les professionnels et a notamment contribué à relayer les aides d'urgence et autres dispositifs exceptionnels.
- de nombreuses activités ont été reconfigurées, pour permettre chaque fois que possible le maintien des rémunérations.
- Toutes les réunions du Contrat de filière ont été tenues à distance, ainsi que 2 rencontres professionnelles de crise organisées entre la Drac, la Région et les professionnels du livre du territoire.
- L'association a aussi tenu 6 réunions d'équipe, 4 réunions mensuelles avec les représentants du personnel et autant avec les tutelles, enfin 5 comités sectoriels, destinés à préfigurer le projet triennal 2021-23.
- Tout au long de l'année un protocole sanitaire a été élaboré pour l'activité de l'association puis adapté au fil des mois et des évolutions de la crise dans le cadre du Conseil d'Établissement.
- Depuis la rentrée, les événements professionnels ont repris en jauge réduite : Rentrée littéraire à Toulouse et en poésie Montpellier (21 et 26 septembre), groupes de travaux, ainsi que les rendez-vous sur site.
- A la demande de la Région, 4 réunions thématiques sur la culture en lien avec la politique régionale de « Green New Deal » sont tenues en visio-conférence fin septembre avec 25 professionnels.
- Les mois d'octobre à décembre feront alterner
 - o les activités à distance (comité Bourses d'auteurs le 6 novembre),
 - o en présentiel (réunion du réseau régional des résidences à Canet en Roussillon le 12 octobre, séminaire international à Toulouse les 26 et 27 novembre, journée d'étude interprofessionnelle à Narbonne le 14 décembre...)
 - o ou mixtes (Commission Patrimoine à Toulouse le 8 octobre, divers groupes de travail...).

Le Président invite les participants à poser des questions.

Frédéric Lisak (Éditions Plume de carotte) revient sur les réunions de crise avec la Région, la Drac et l'agence au printemps et à l'été 2020 : il espère sincèrement que des suites seront données aux différentes réflexions et analyses qui ont été produites collectivement. Il espère que les acteurs du livre, durement impactés par la pandémie, seront soutenus sur la durée car nombreux sont ceux qui ont été contraints de s'endetter. Il félicite l'équipe d'Occitanie Livre & Lecture d'avoir réussi à tenir, même au cœur du confinement, toutes les commissions du Contrat de filière, absolument vital pour la survie de nombreux acteurs en région. Hormis ces commissions d'aides il a aussi apprécié que l'accompagnement se poursuive, ainsi qu'un nombre conséquent d'actions.

Budget 2020

Serge Regourd passe alors la parole au Directeur.

Laurent Sterna indique que la crise sanitaire a impacté le programme d'action d'Occitanie Livre & Lecture, ce qui a impliqué un certain nombre de réaménagements budgétaires et de réaffectations de crédits, dans un souci de soutien à la filière et une attention particulière aux autrices et aux auteurs :

A/ Sur les actions

Certaines actions n'ont pas pu avoir lieu, mais les dépenses ont été honorées :



Interventions d'auteurs : derniers ateliers et restitution *Auteurs au collège*; rencontres scolaires avec Florence Aubry dans le cadre du Prix *D'un livre à l'Aude*;

Certaines actions ont été ou seront réalisées sous une autre forme (vidéo, numérique) :

Mois du Film documentaire ; actions Sciences en bibliothèque ;
Lectures *Auteurs en lecture* (Comédie du Livre) en vidéo sur le site internet, formation Cépages d'encre à distance et individuelle plutôt qu'en groupe et en présentiel ; partenariats Total Festum reconfigurés.

Certaines actions ont été décalées/reportées plus tard en 2020 voire 2021 :

Dernière mission du Plan de catalogage (contrat de Manon Durand à Nîmes) ; certaines bourses de résidences et partenariats Vie littéraire ; derniers ateliers Dis-moi dix mots ; journée d'étude « L'urgence en bibliothèque », reportée au 21.01.2021.

Des événements, certaines actions ont été annulés / n'auront pas lieu mais seront remplacés par un autre projet :

- La Rentrée littéraire de printemps => tournée d'auteurs dans les librairies à la rentrée et les lycées entre janvier et mars 2021
- La Tournée PCP et la journée Héritages imaginaires sont annulées => projet d'exposition virtuelle en lien avec l'exposition physique à la médiathèque de Toulouse
- Communication Comédie du livre et Total Festum => partenariat presse au bénéfice de la valorisation de librairies.
- La journée Coulisses de l'édition BD => un catalogue des maisons d'édition BD de la région.

B/ 2^e effet, du fait de l'annulation des actions et du confinement: baisse des frais de mission, déplacements, hébergements, repas... pour l'équipe ou les intervenants extérieurs.

Cette baisse estimée à 20 000 € est compensée par des bourses de création supplémentaires (11 000 €, Jury du 24 avril) et un nouveau projet de Valorisation du patrimoine autour du Thermalisme en partenariat avec la Région, et association la DRAC : la participation de l'Agence sur ce projet passera par le financement d'une commande très conséquente après d'auteurs et d'illustrateurs à hauteur de 10 000 €.

Toutes les lignes de frais généraux Fonctionnement et missions ont été revues à la baisse en ce sens.

A noter également que les coûts d'équipement sanitaires liés à la crise (gel, masques...) s'élèvent à 800 € pour l'agence.

Serge Regourd soumet au vote ce budget 2020 qui est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Serge Regourd demande si l'assistance a des questions.

Marion Mazauric est très satisfaite de ce bilan et des échanges maintenus à distance.

Cathy Desplats tient à féliciter l'équipe d'Occitanie Livre & Lecture qui a su gérer l'équilibre entre les actions à maintenir et celles à réaménager.

Le Président constate qu'il n'y a pas d'autres questions et propose de clore l'Assemblée générale. Il concède que cette forme dématérialisée a été moins ludique que les rencontres in vivo et remercie l'ensemble des participants. Il se déclare enfin très sensible à la présence du Sénateur Bourgi.



Annexe 1 : Présences et pouvoirs, séance du 28 septembre 2020

MEMBRES DE DROIT

Présents : Hussein BOURGI (Région), Marie-Christine CHAZE (Région), Serge REGOURD (Président de la commission Culture Région), Michèle VERDEILHAN (Région)

Représentés : Etienne GUYOT (État), Michel ROUSSEL (DRAC), Dominique SALOMON (Région, Vice-Présidente).

MEMBRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Présents : Laetitia D'AMICO (Aude), Agnès DEFRANCE (Hérault).

Représentés : Cécile CONAN-LAFOURCADE (Hautes-Pyrénées).

MEMBRES ORDINAIRES

Collège des Auteurs :

Présents : Michèle BAYAR, Thérèse BONNETAT, Gérard FREYSSENGE, Corinne LABAT, Alain MONNIER, Katharina STALDER, Janine TEISSON.

Représentés : Raymond ALCOVERÈRE, Véronique BARRAU, Jean-Marc BARRIER, Guillaume BOPPE, Franck COSTE, Annick DENOYEL, Yves DESMAZES, Danièle FERRÉ, André GARDIÈS, Chrysostome GOURIO, Marie JOQUEVIEL-BOURJEA, Hélène LACQUEMENT, Jean Thierry LAZARE, Henri LEHALLE, Hélène MARCHE, Françoise RENAUD, Natacha SCHEIDHAUER, Brice TORRECILLAS, Marie URDIALES, Magali WIENER, Joëlle WINTREBERT.

Collège des Éditeurs :

Présents : Patrick CARDON, Denis GUILLAUME, Jean-Yves KERNEL, Frédéric LISAK, Raphaël MARTIN, Marion MAZURIC, Éric SEVAULT, Monique SUBRA, Benjamin VERMEILH.

Représentés : Thomas AÏDAN, Franck COSTE, Sylvie CROSSMAN, Paulin DARDEL, Hubert DELOBETTE, Henri DHELLEMMES, Damien FILLIATRE, Philippe GALMICHE, Dorothy GOIZET, Laurent GOSSET, Philippe LAHILLE, Robert LOBET, Jean-Pierre MARSON, Rudy MARTEL, Sylvie MARTIGNY, Bruno MSIKA, Julie PERINO, Jacqueline POUÉYO, Julien POUJOL, Martine PRÉVÔT, Eva SARACINO, Robert TAURINES, Behja TRAVERSAC.

Collège des Libraires :

Présents : Jérôme EGEA, Aude FARÈS, Yves LAGIER, Gérard MARTIN, Stéphane PAHL, Joana SERRA, Julie TÉTUE.

Représentés : Amélie LESCROËL, Célia GRENIER, Damien CATALA, Catherine CHOURAQUI, Muriel COUDERC, Nicole DUPONT, Marie-Guenièvre FAU, Cécile FONTANILLE, Aurèle LETRICOT, Sonia LUQUE, Christine MARTIN, Amélie ROQUES, Morgane VAUTHIER.

Collège des Bibliothèques :

Présents : Gilles DE GUDIN DE VALLERIN.

Représentés : Charlotte CAZAUBON, Vanessa SOUBIRAN.

Collège du Patrimoine :

Présents : François GIUSTINIANI.

Collège des Manifestations et de la Vie Littéraire :

Présents : Paul CLAUDEL, Agnès GROS, Catherine DESPLAS, Jean-Marie DETREY, Jean-Michel MARIOU, Rachel MIHAULT.

Représentés : Philippe DESCROIX, Annie ESTÈVES, Denis MACKRÉ, Annie PRODOUM

Collège Associations de professionnels :

Présents : Frédéric LISAK

Représentés : Joëlle WINTREBERT